

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1203/SG/TPP portant saisie d'un cautionnement pour retenue de garantie.

n° 73-1203/SG/TPP

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
3 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les cautionnements personnels et solidaires constitués par la Banque de l'Indochine, succursale de Djibouti, au titre de la retenue de garantie des travaux prévus et définis au marché 10/70 approuvé le 2 juillet 1970 et à ses avenants 1 et 2, sont saisis pour un montant de dix millions deux cent quatre-vingt dix-huit mille neuf cent vingt-deux Francs Djibouti (10 298 922 FD) représentant la totalité des dits cautionnements pour retenue de garantie.